

NOUVEAU RELEVÉ DE COMPTE CONSOLIDÉ DES FONDS NON PUBLICS

La Division des finances des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) a apporté des modifications à son système de comptabilité afin d'intégrer les données des transactions commerciales des Biens non publics (BNP) de CANEX, des mess et du fonds de la base de même que des autres activités récréatives et de fournir un relevé de compte consolidé.

Afin que le plus de membres des FC possible aient accès à leur relevé, et ce, le plus efficacement possible, le relevé de compte consolidé des FNP sera envoyé par courriel à l'adresse désignée par le militaire. Nous sommes en train d'examiner la possibilité d'offrir d'autres services liés au relevé de compte, dont un portail Web où les membres des FC pourront vérifier l'état de leur compte et même effectuer des paiements en ligne.

Pour obtenir le relevé de compte par courriel, le membre des FC doit fournir son adresse de courriel au bureau d'administration de son mess de la Force régulière ou au bureau local de la comptabilité des FNP. À l'avenir, nous prévoyons pouvoir obtenir ces renseignements de CANEX lors de l'établissement d'un plan de crédit et du fonds de la base lors de l'inscription à des activités locales. Le relevé de compte est unilingue et le membre des FC peut le recevoir en français ou en anglais.

Les membres recevront leur premier relevé dans la langue prédominante de leur base d'attache et pourront modifier la langue en communiquant avec le bureau du mess ou le bureau local de la comptabilité des FNP.

Toute question au sujet du relevé de compte des FNP peut être adressée à M. Michel Landry, directeur de la comptabilité des FNP, à l'adresse landry.michel@sbmfc.com ou michel.landry2@forces.gc.ca.